

Avis de constitution

SOCIETE « DIABAGATE ET FRERES MOROLA DIOULASSO » en abrégé « DFM SARL »

Siège ABIDJAN ABOBO DERRIERE RAIL NON LOIN DU  
21EME ARRONDISSEMENT, LOT 3304 ,ILOT 338 ., Lot  
3304, Ilot 338

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIABAGATE ET FRERES MOROLA DIOULASSO » en abrégé « DFM SARL »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, vente et location de véhicule, import-export, mécanique générale, commerce général.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO DERRIERE RAIL NON LOIN DU  
21EME ARRONDISSEMENT, LOT 3304 ,ILOT 338 ., Lot  
3304, Ilot 338

Dirigeant(s) M DIABAGATE ABROULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05041 du 13/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62949/GTCA/RC/2025 du 13/10/2025

